

Inauguration du collège provisoire

Bagneux - Lundi 26 mai 2025

Discours de Georges Siffredi

Président du Département des Hauts-de-Seine

Madame la Maire,
Madame la Vice-présidente du Département, chère Nathalie,
Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,
Monsieur le Directeur académique,
Monsieur le Principal,
Mesdames et Messieurs,
Chers élèves,

Le Département des Hauts-de-Seine s'est fixé un objectif clair depuis le début de notre mandat : continuer à offrir un cadre de vie et de travail privilégié à chaque collégien.

C'est ce qui nous a conduit à engager la construction et la réhabilitation de 8 collèges depuis 2021, à l'image du collège Joliot-Curie de Bagneux.

Ouvert dans les années 1970, l'établissement actuel, qui ne répondait plus aux besoins de la communauté éducative, sera démolé puis reconstruit d'ici 2027, afin d'accueillir 600 élèves – soit 200 de plus qu'aujourd'hui pour répondre à la croissance du nombre d'habitants – dans des bâtiments aux plus hautes performances environnementales. Avec ses infrastructures sportives, et notamment son gymnase agrandi et ouvert aux associations sportives balnéolaises, avec sa cuisine pour une production de repas sur place et sa cour en îlot vert façonnée en concertation avec les élèves, ce nouvel équipement, réunira tous les ingrédients afin de permettre à chacun de travailler et de grandir dans les meilleures conditions.

Au cours d'une telle opération, dont le montant est estimé à 50 millions d'euros pour le Département, l'une des tâches les plus délicates est de garantir ce cadre agréable et privilégié en dépit des désagréments liés au déménagement et à l'installation de nouveaux locaux qui, malgré tous les efforts que nous faisons dans nos différents chantiers, demeurent inévitables.

Voilà pourquoi nous avons souhaité mettre à disposition des élèves, des professeurs et des personnels ce collège provisoire moderne et ultra-performant, qui représente un investissement de 22 millions d'euros, et dont vous avez pris possession depuis le retour des vacances scolaires.

Créés en usine et assemblés sur place depuis l'été dernier, les modules qui le composent, majoritairement en bois, ont été disposés de manière à proposer un lieu d'enseignement agréable, imaginé selon les besoins de la communauté éducative qui l'occupe au quotidien, et donc conforme aux usages et aux pratiques.

Oui, loin de se sentir dans un établissement de seconde zone, dans un préfabriqué temporaire, on se sent ici comme dans n'importe quel autre collège. Avec ses 18 salles de classes où le bardage en bois prédomine – et notamment celle de musique régulièrement occupée par la classe orchestre de l'établissement que nous aurons la chance d'entendre dans un instant –, avec son CDI, son petit plateau sportif, sa cour arborée, son préau, sa salle polyvalente et son restaurant scolaire, il n'a rien à envier à nos 98 collèges altoséquanais.

Et c'est précisément notre objectif durant les deux prochaines années que vous allez y passer : que votre vie de collégien suive son cours, que vos apprentissages se poursuivent, que les épreuves de brevet auxquelles vous vous êtes récemment entraînés se déroulent dans les meilleures conditions, que l'association sportive du collège ou son équipe de foot féminine continuent leurs activités, que les projets pédagogiques auxquels vous avez la chance de participer soient menés à bien.

Pour ce faire, et conformément à notre référentiel de qualité environnementale des bâtiments, nous avons choisi de végétaliser les espaces, d'avoir recours au bois, en particulier dans les salles de classe, et d'installer des panneaux photovoltaïques sur le préau.

Ce collège provisoire, implanté sur le site de l'ancienne école maternelle Chateaubriand mis à disposition par la Ville, est donc une véritable prouesse technologique, une innovation de dernière génération comme notre Département sait en produire au bénéfice des Altoséquanais. Et je veux d'ailleurs en profiter pour remercier l'ensemble des parties-prenantes à ce beau projet.

Cet aspect novateur, il s'exprime aussi et surtout dans le caractère réutilisable des modules qui forment ce collège, qui pourront, une fois le nouvel établissement achevé, être démontés puis remontés sur un autre chantier, afin qu'ils bénéficient à d'autres projets du Département et à d'autres élèves.

C'est donc un choix clair que nous avons fait à travers ce collège provisoire : celui d'investir pour la réussite et le bien-être de tous les jeunes Altoséquanais, y compris dans les périodes de travaux.

En vous proposant un cadre agréable, nous venons vous garantir de bonnes conditions d'apprentissage et de vie au quotidien. Outre ses qualités éducatives, ce collège provisoire permet à notre Département de se doter d'équipements performants et aux meilleurs standards environnementaux. Cet établissement illustre, une nouvelle fois, le volontarisme qui est le nôtre pour répondre aux défis de la transition écologique, sans rien sacrifier au confort des collégiens qui, demain, en tant que futurs citoyens, façonneront notre territoire et garantiront son développement durable, afin qu'il fasse bon vivre dans les Hauts-de-Seine aujourd'hui comme demain.

Et désormais, comme promis, place à la musique, avec la classe orchestre du collège !



www.hauts-de-seine.fr

